

ANNEE 2020

**SEANCE PUBLIQUE
DU 17 DECEMBRE 2020**

Délibération n°

2020078

Date de convocation : 11/12/2020

Date d'affichage : 18/12/2020

Nombre de conseillers en exercice : 23

Nombre de présents	:	20
Pouvoirs	:	1
Nombre de votants	:	21

Vote : 21 (dont 1 pouvoir)

Pour : 21

Adopté à l'unanimité

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE BASSUSSARRY**

Envoyé en préfecture le 18/12/2020

Reçu en préfecture le 18/12/2020

Affiché le

ID : 064-216401000-20201217-2020078-DE

L'an deux mille vingt, le 17 décembre à 19h30, les membres du Conseil Municipal de la commune de BASSUSSARRY, se sont réunis en session ordinaire dans la salle Elgarrekin, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le 11 décembre 2020, conformément à l'article L2121.11 du Code général des collectivités territoriales.

Présents : M. Michel LAHORGUE, Maire & Ms Frédéric ETCHEGARAY, Yannick BASSIER, Marc PERRIER, Cédric BRESAC, Mikel AMILIBIA, Philippe BIGOTEAU, Bernard COMBES, Arnaud PAVLOVSKY, Christian GARRIGUES.

Mmes Valérie REcart, Guénaël LE CAM, Valérie ETCHART, Nathalie HARAN, Sylvie ITHOURRIA, Maud BARRAL, Bénédicte LARCEBEAU, Laure TREMOUILLE, Céline FAYS, Fleur BEYRIS, Marie ROSPIDE.

Absents excusés : M. Philippe ENSALES, pouvoir à M. Michel LAHORGUE, Mme Nathalie HARAN, Mme Emmanuelle DALLET.

Secrétaire de séance : Mme Sylvie ITHOURRIA

**OJ n°4 : APPROBATION DE LA MODIFICATION DES
STATUTS DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL
TXAKURRAK**

Rapporteur : Mme Guénaël LE CAM

Compte tenu de la demande d'adhésion de la commune de Louhossoa par délibération du 6 novembre 2020, le Syndicat intercommunal TxakurraK a procédé à la modification de ses statuts dans ce sens, lors de la séance du Conseil syndical du 10 décembre 2020.

Le conseil syndical du syndicat intercommunal TxakurraK ainsi réuni, a décidé :

- D'accepter l'adhésion de la commune de Louhossoa,
- De modifier ainsi l'article 1^{er} de ses statuts, qui liste les noms des communes adhérentes.

Conformément à l'article 5711-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, la délibération ainsi que les statuts modifiés ont été soumis à toutes les communes membres, pour approbation.

Invité à se prononcer,

Le Conseil municipal,

APRES avoir entendu les explications apportées,

APRES en avoir délibéré,

- **APPROUVE** les nouveaux statuts du syndicat intercommunal Txakurak,

Fait à Bassussarry,

Le 17 décembre 2020.



Le Maire,

Michel LAHORGUE